

Inscription d'un élève

Documents à rendre le jour de l'inscription :

Photocopie du livret de famille complet.

Uniquement pour les nouveaux arrivants dans le secteur :

Justificatif de domicile

En cas de séparation ou divorce des parents, joindre une copie du jugement concernant la garde de l'enfant et l'attribution de l'autorité parentale.

Fiche infirmerie sous enveloppe cachetée.

Fiche de renseignements en cas d'urgence.

Fournir un RIB (intendance).

L'assurance scolaire est TRÈS **VIVEMENT CONSEILLÉE**. Elle est obligatoire pour toute activité facultative (clubs, AS, sorties et voyages ...) Une attestation pour l'année scolaire 2020-2021 vous sera demandée à la rentrée.

Nous vous conseillons vivement d'entreprendre dès à présent, si ce n'est déjà fait, les démarches pour établir une pièce d'identité (CNI ou passeport), indispensable en cas de voyage à l'étranger.